

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MORNAC**

L'an deux mil dix-huit et le vingt-six mars à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de MORNAC, dûment convoqué, s'est réuni.

Convocation du 20 mars 2018

PRESENTS : LAURENT Francis, GUENOLE Nicole, MARSAT Guillaume, VIOLLET Nathalie, BINCHET Jean-Pierre, DESMORTIER Isabelle, DA SILVA Pascal, COHORT Denise, BISSIRIER Gaëtan, RIPPE Josette, BOUQUET Gérard, CHARTIER Nadège, DUMASDELAGE Didier, BECARD Sophie, SEGUINOT Thomas, DEMARLY Philippe.

ABSENTS EXCUSES : AUDOIN Nadine, CHARTIER Christophe, LABBE Nadine (Pouvoir à Philippe DEMARLY).

Isabelle DESMORTIER a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- ✓ *Adhésion Agence Technique Départementale ;*
- ✓ *Convention avec le CDG pour une mission d'intérim ;*
- ✓ *Création du budget annexe lotissement ;*
- ✓ *Vote des comptes de gestion 2017 ;*
- ✓ *Vote des comptes administratifs 2017 ;*
- ✓ *Affectation des résultats ;*
- ✓ *Vote des taux d'imposition ;*
- ✓ *Vote des budgets primitifs.*
- ✓ *Divers.*

1er point : adhésion à l'agence technique départementale (ATD16)

Le conseil municipal :

Vu la délibération du conseil général en date du 21 décembre 2012 proposant la création d'une agence technique départementale ; vu la délibération de l'assemblée générale constitutive de l'ATD 16 en date du 6 février 2014 approuvant les statuts de l'agence technique départementale ; vu le barème de cotisation ;

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que d'ATD 16 a été créée pour assister les élus dans leurs problématiques quotidiennes et aider les collectivités dans leurs projets d'aménagement. Elle permet ainsi de répondre, en toute objectivité et indépendance, aux impératifs de la Loi MOP et du code des marchés publics. Elle intervient comme assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en définissant les objectifs et les besoins réels, en déterminant l'enveloppe financière des projets, en évaluant leur faisabilité financière et technique notamment. Au regard de l'intérêt de cet organisme pour la collectivité, Monsieur le Maire propose que la commune adhère à l'ATD 16.

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents:

Décide d'adhérer à l'ATD 16, approuve les statuts proposés pour l'agence et le barème prévisionnel de la cotisation annuelle, désigne Monsieur DA SILVA Pascal comme son représentant titulaire à l'agence et Madame COHORT Denise comme suppléant et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

2ème point : convention avec le CDG16

Exposé : Deux agents des services techniques sont placés en congé maladie pour longue durée d'une part et en maladie professionnel d'autre part. Compte-tenu de la charge d'activité à venir, notamment aux espaces verts, il est proposé à l'assemblée d'avoir recours au service intérim du CDG 16. Cette adhésion consiste à conventionner avec le CDG 16 pour une mise à disposition d'un agent de l'établissement. La mission porterait sur une durée de 6 mois à compter du 3 avril 2018 à raison de 35h00 par semaine. Les modalités financières sont les suivantes : coût journalier 7.68 € x 7 heures soit 53.76 € auquel il conviendrait d'ajouter les frais de déplacement du CDG 16 vers notre collectivité (soit environ 7.04 € au maximum soit au total 60.80 € par jour à comparer avec le coût journalier par exemple d'un agent contractuel recruté directement par la collectivité sur le 1er échelon de l'échelle C1 (cadre d'emploi de adjoints techniques entre autre) soit 14.33 € x 7 h = 100.31 €. La différence serait de 39.51 €.

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents:

Décide de conventionner avec le CDG 16 et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

3ème point : réaménagement du crédit relais n°9720268

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 29 mars 2016 qui visait à recourir à l'ouverture d'un crédit relais pour les besoins de financement des investissements et dans l'attente de subventions notifiées et du versement du FCTVA pour la construction de la salle omnisport. Ce crédit portait sur une durée de 2 ans et arrive à échéance le 15/04/2018 et la commune n'est pas en mesure de rembourser pour le moment le solde. Il est donc nécessaire de réaménager le crédit relais.

Monsieur le Maire présente la proposition suivante :

Prêteur : Caisse d'épargne et de prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes

Montant du contrat : 200 000 €

Taux : 0.82 % l'an.

Durée : 10 ans

Mode d'amortissement : progressif

Périodicité : annuelle

Commission d'engagement : 250 €

Délai de versement des fonds : le 15/04/2018.

1^{ère} échéance : 15/04/2019.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES ETUDE ET EN AVOIR DELIBERE,

Accepte l'offre de la Caisse d'épargne et de prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes et **Charge** Monsieur le Maire de signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

4ème point : création du budget annexe lotissement de la pointe

Exposé : Monsieur le Maire rappelle la décision de créer un lotissement communal en continuité de celui de Bois Blanc. Selon les règles comptables en vigueur il est nécessaire de créer un budget annexe pour cette opération. L'intérêt de ce dispositif est la possibilité de récupérer la TVA sur l'année N notamment. Ce budget sera donc assujéti à la TVA, fonctionnera selon la méthode de l'inventaire intermittent (valorisation de la variation de stock) et selon la comptabilité des stocks.

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents:

DECIDE de créer le BUDGET ANNEXE « Lotissement Communal de la Pointe» sur la commune de MORNAC selon les modalités présentées ci-dessus.

5^{ème} point : Approbation des comptes de gestion 2017

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les comptes de gestion de l'exercice 2017,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion 2017 dressés par Monsieur le Trésorier Municipal pour les budgets suivants :

- *Communal*
- *Caisse des écoles*
- *Transport scolaire*

Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

6^{ème} point : Vote des comptes administratifs 2017

Madame COHORT Denise, doyenne du Conseil Municipal, a été désignée présidente.

Madame GUENOLE Nicole, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, présente les comptes administratifs 2017 du budget communal et des budgets annexes (Caisse des écoles et Transport scolaire) comme suit :

❖ **Budget communal :**

Section de fonctionnement

- Dépenses :

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>MANDATS EMIS</i>
011	Charges à caractère général	409 359.40 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	995 330.55 €
65	Autres charges de gestion courante	495 998.06 €
66	Charges financières (intérêts emprunts)	81 430.58 €
042	Opération d'ordre (amortissements,)	40 620.88 €
TOTAL		2 022 739.47 €

- Recettes :

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>TITRES EMIS</i>
013	Atténuation de charges	36 489.26 €
70	Produits des services	843.60 €
73	Impôts et taxes	1 811 752.30 €
74	Dotations, subventions et participations	419 249.92 €
75	Autres produits de gestion	48 494.33 €
76	Produits financiers	0.47 €
77	Produits exceptionnels	24 450.86 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 064.78 €
TOTAL		2 359 345.52 €

Section d'investissement :

- Dépenses :

<i>CHAPITRE/OPERATION</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>MANDATS EMIS</i>
204	Subventions d'équipement versées	8 000.00 €
Opération 226	Travaux bâtiments (extension maison médicale, ...)	92 870.66 €
Opération 240	Acquisitions diverses	10 722.31 €
Opération 248	Travaux voirie	84 967.87 €
Opération 257	Travaux RD 699	825.00 €
Opération 265	Salle omnisports	136 742.14 €
16	Emprunts et dettes assimilées	926 249.35 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 064.78 €
041	Opérations patrimoniales (intégrations études)	531 648.05 €
TOTAL		1 810 090.16 €

- Recettes :

<i>CHAPITRE/OPERATION</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>TITRES EMIS</i>
13	Subventions d'investissement	20 000.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	326 921.17 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	309.90 €
040	Opération d'ordre entre sections	40 620.88 €
041	Opérations patrimoniales (intégrations études)	531 648.05 €
TOTAL		919 500.00 €

RECAPITULATIF

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	S. Fonctionnement	2 022 739.47 €	2 359 345.52 €
	S. Investissement	1 810 090.16 €	919 500.00 €
Reports de l'exercice 2016	S. Fonctionnement	0 €	1 055 771.19 €
	S. Investissement	0 €	112 913.35 €
Restes à réaliser à reporter en 2018	S. Fonctionnement	0 €	0 €
	S. Investissement	23 100.00 €	0 €
Résultat cumulé	S. Fonctionnement	2 022 739.47 €	3 415 116.71 €
	S. Investissement	1 833 190.16 €	1 032 413.35 €
	Total cumulé	3 855 929.63 €	4 447 530.06 €

❖ **Budget de la Caisse des écoles :**

Section de fonctionnement

- Dépenses :

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>MANDATS EMIS</i>
011	Charges à caractère général	75 562.15 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	96 220.83 €
TOTAL		171 782.98 €

- Recettes :

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>TITRES EMIS</i>
70	Produits des services	50 988.45 €
74	Dotations, subventions et participations	112 652.60 €
77	Produits exceptionnels	733.00 €
TOTAL		164 374.05 €

RECAPITULATIF

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	Section de Fonctionnement	171 782.98 €	164 374.05 €
Reports de l'exercice 2016		0 €	11 335.94 €
Restes à réaliser à reporter en 2018		0 €	0 €
Résultat cumulé		171 782.98 €	175 709.99 €

❖ **Budget du Transport scolaire :**

Section de fonctionnement

- Dépenses :

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>MANDATS EMIS</i>
011	Charges à caractère général	8 019.64 €
042	Opération d'ordre	8 218.00 €
TOTAL		16 237.64 €

- Recettes :

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>TITRES EMIS</i>
70	Produits des services	1 629.68 €
74	Dotations, subventions et participations	7 761.00 €
042	Opérations d'ordre	4 016.00 €
TOTAL		13 406.68 €

Section d'investissement :

- Dépenses :

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>MANDATS EMIS</i>
040	Opérations d'ordre	4 016.00 €
TOTAL		4 016.00 €

- Recettes :

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>TITRES EMIS</i>
040	Opérations d'ordre	8 218.00 €
TOTAL		8 218.00 €

RECAPITULATIF

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	S. Fonctionnement	16 237.64 €	13 406.68 €
	S. Investissement	4 016.00 €	8 218.00 €
Reports de l'exercice 2016	S. Fonctionnement	0 €	6 481.66 €
	S. Investissement	0 €	50 712.00 €
Restes à réaliser à reporter en 2018	S. Fonctionnement	0 €	0 €
	S. Investissement	0 €	0 €
Résultat cumulé	S. Fonctionnement	16 237.64 €	19 888.34 €
	S. Investissement	4 016.00 €	58 930.00 €
	Total cumulé	20 253.64 €	78 818.34 €

Monsieur le Maire se retire au moment du vote,

L'assemblée adopte, à l'unanimité, les comptes administratifs 2017 des budgets suivants :

- *Communal,*
- *Caisse des écoles*
- *Transport scolaire.*

7^{ème} point : Affectation des résultats de l'année 2017

Après avoir adopté les comptes administratifs des budgets (communal, caisse des écoles et transports scolaire) pour l'exercice 2017, Madame Nicole GUENOLE, adjointe en charge des finances, propose au conseil de se déterminer sur l'affectation des résultats, de ces trois budgets, comme suit :

❖ Budget Communal :

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2017	<i>Excédent</i>	336 606.05 €
Report de l'exercice 2016	<i>Excédent</i>	1 055 771.19 €
Résultat de fonctionnement cumulé	<i>Excédent</i>	1 392 377.24 €

Section d'investissement

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	<i>Déficit</i>	777 676.81 €
Restes à réaliser	<i>Dépenses</i>	23 100.00 €
Besoin de financement à la section d'investissement		800 776.81 €

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'affecter au budget communal 2018, le résultat de fonctionnement 2017 de la façon suivante :

- 1) *Couverture du besoin de financement de la section de financement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 800 776.81 €.*
- 2) *Le surplus d'une valeur de 591 600.43 € est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté ».*

❖ Budget de la Caisse des écoles :

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2017	<i>Déficit</i>	7 408.93 €
Report de l'exercice 2016	<i>Excédent</i>	11 335.94 €
Résultat de fonctionnement cumulé	<i>Excédent</i>	3 927.01 €

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'affecter au budget de la caisse des écoles 2018, le résultat de fonctionnement 2017 de la façon suivante :

- *L'excédent d'une valeur de 3 927.01 € est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté ».*

❖ **Budget du Transport scolaire :**

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2017	<i>Déficit</i>	2 830.96 €
Report de l'exercice 2016	<i>Excédent</i>	6 481.66 €
Résultat de fonctionnement cumulé	<i>Excédent</i>	3 650.70 €

Section d'investissement

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	<i>Excédent</i>	54 914.00 €
Restes à réaliser	<i>Dépenses</i>	0.00 €
Besoin de financement à la section d'investissement		0.00 €

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'affecter au budget du transport scolaire 2018, le résultat de fonctionnement 2017 de la façon suivante :

- *L'excédent d'une valeur de 3 650.70 € est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté ».*

8^{ème} point : Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de définir les taux des contributions directes pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux et de les fixer comme suit pour l'année 2018 :

<i>Taxe Habitation :</i>	8.34 %
<i>Taxe Foncière sur les propriétés bâties :</i>	17.88 %
<i>Taxe foncière les propriétés non bâties :</i>	50.12 %

9^{ème} point : Vote des budgets primitifs 2018

Madame GUENOLE Nicole, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, rappelle que les crédits nouveaux sont proposés au vote par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre et opération d'équipement pour la section d'investissement.
Elle présente les budgets primitifs 2018 comme suit :

❖ **Budget Communal :**

Section de fonctionnement

- Dépenses :

<i>CHA- PITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>Propositions</i>
011	Charges à caractère général	410 100.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 105 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	528 500.00 €
66	Charges financières	77 000.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 317.06 €
023	Virement à la section d'investissement	694 601.94 €
TOTAL		2 858 519.00 €

- Recettes :

<i>CHA- PITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>Propositions</i>
013	Atténuation de charges	37 300.00 €
70	Produits des services	800.00 €
73	Impôts et taxes	1 797 745.00 €
74	Dotations, subventions et participations	367 573.00 €
75	Autres produits de gestion courante	48 000.00 €
76	Produits financiers	0.57 €
77	Produits exceptionnels	5 500.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000.00 €
002	Résultat reporté 2017	591 600.43 €
TOTAL		2 858 519.00 €

Section d'investissement :

- Dépenses :

CHAPITRE/OPERATION	LIBELLE	Propositions
204	Subventions d'équipement versées	8 000.00 €
Opération 226	Travaux bâtiments	55 580.00 €
Opération 240	Acquisitions diverses	29 000.00 €
Opération 248	Travaux entretien voirie	110 000.00 €
Opération 254	Acquisition immeuble	75 000.00 €
Opération 259	Pénétrante	51 778.19 €
Opération 265	Salle omnisports	47 700.00 €
16	Emprunts	715 000.00 €
16 (compte 165)	Dépôts et cautionnements reçus	2 500.00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	10 000.00 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	777 676.81 €
TOTAL		1 882 235.00 €

- Recettes :

CHAPITRE/OPERATION	LIBELLE	Propositions
16	Emprunts et dettes assimilés	200 000.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	115 000.00 €
1346	Participation voies et réseaux	3 740.00 €
16 (compte 165)	Dépôts et cautionnements reçus	999.19 €
2111	Terrains nus	23 800.00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	43 317.06 €
021	Virement de la section de fonctionnement	694 601.94 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	800 776.81 €

TOTAL	1 882 235.00 €
--------------	-----------------------

❖ **Budget de la Caisse des écoles :**

Section de fonctionnement

- Dépenses :

CHAPITRE	LIBELLE	Propositions
011	Charges à caractère général	85 700.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	107 200.00 €
65	Autres Charges	100.00 €
TOTAL		193 000.00 €

- Recettes :

CHAPITRE	LIBELLE	Propositions
70	Produits des services	50 000.00 €
74	Dotations, subventions et participations	139 000.00 €
77	Produits exceptionnels	72.99 €
002	Résultat reporté 2017	3 927.01 €
TOTAL		193 000.00 €

❖ **Budget du Transport scolaire :**

Section de fonctionnement

- Dépenses :

CHAPITRE	LIBELLE	Propositions
011	Charges à caractère général	8 900.00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	8 218.00 €
TOTAL		17 118.00 €

- Recettes :

CHAPITRE	LIBELLE	Propositions
70	Produits des services	1 700.00 €
74	Dotations, subventions et participations	7 751.30 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	4 016.00 €
002	Résultat reporté 2017	3 650.70 €
TOTAL		17 118.00 €

Section d'investissement :

- Dépenses :

CHAPITRE	LIBELLE	Propositions
21	Immobilisations	59 116.00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	4 016.00 €
TOTAL		63 132.00 €

- Recettes :

CHAPITRE	LIBELLE	Propositions
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	8 218.00 €
001	Report 2017	54 914.00 €
TOTAL		63 132.00 €

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, les budgets primitifs 2018 suivants :

- *Communal,*
- *Caisse des écoles*
- *Transport scolaire.*

La séance est levée à 19h30.